



RÈGLES ET CONSIGNES HOCKEY RÉCRÉATIF

La Ville de Matagami attend des participants qu'ils adoptent la conduite nécessaire au déroulement sécuritaire et harmonieux des activités.

- Vous devez avoir 14 ans ou plus.
- **La priorité de jeu sera donnée aux joueurs et aux gardiens n'étant pas inscrits au hockey mineur**
- L'équipement complet de hockey est obligatoire.
- **Chaque équipe est responsable de déplacer son but lors du passage de la Zamboni.**
- Aucun joueur n'est autorisé sur la glace tant que le préposé n'a pas terminé de passer la Zamboni à l'exception de ceux qui déplacent les buts.
- Les équipes sont choisies au hasard.
- Aucune boisson ou nourriture n'est permise sur la glace à l'exception de l'eau dans votre bouteille personnelle.
- Aucune prise de photo ou de vidéo.
- Toute dérogation aux règles pourrait aller jusqu'à l'expulsion du participant.
- En cas d'urgence, de blessures ou autres, avisez l'employé sur place et appelez le 911 au besoin.
- En cas de bris de matériel, avisez immédiatement l'employé à l'accueil.
- Des frais de 10 \$/période ou 200 \$/saison s'appliquent pour le hockey récréatif
- Faites preuve de courtoisie envers le personnel et les autres utilisateurs.
- Jouez dans le respect des règles adoptées d'un commun accord avec vos adversaires.
- Laissez les lieux propres et sans déchet.
- Ramassez toutes vos affaires personnelles avant de quitter.